

Préambule



Vous voulez mettre la nature sous cloche !

Combien de fois les protecteurs de la nature n'ont-ils entendu cette apostrophe mi-rageuse, mi-goguenarde ?

Et quand la réserve du cap Sizun s'apprête à fêter ses 50 ans, on imagine bien le nombre d'occasions où ses conservateurs et ses gardes-animateurs successifs ont dû s'employer pour expliquer que les choses n'étaient pas aussi simplistes !

Quand bien même, cela eut été le projet de la SEPNB dès 1959, les deux numéros que Penn ar Bed consacre à la doyenne du réseau d'espaces protégés de Bretagne continentale ⁽¹⁾ vont clairement démontrer que les rivages de la commune de Goulien sont restés durant cette longue période totalement ouverts aux influences extérieures. Les influences naturelles comme celles d'origine anthropique tout en sachant que cette division est bien théorique. Et, si l'on ne devait prendre en compte que les espèces « phare » qui y motivèrent l'action des créateurs de l'association, les oiseaux de mer, on pourrait parler, en ce début de XXI^e siècle, d'un bilan relativement contrasté en terme de conservation.

Comme quoi, la mise sous cloche soupçonnée fut bien relative ...

Pour dire vrai, avec leur part de tâtonnement et de mode, les idées développées ont été davantage celles d'une mise en oeuvre avant l'heure d'une veille écologique avec, dès la fin des années soixante-dix, le recours intensif aux inventaires de la biodiversité et le développement d'études croisées. Exemple emblématique, le travail accompli sur les mouettes tridactyles sous la houlette de Jean-Yves Monnat ⁽²⁾ et qui a fait connaître la réserve du cap Sizun à travers l'Europe de la recherche.

Espace adossé au grand large. Le premier article nous rapporte une chronique sans égale. En toute logique, une histoire naturelle d'un demi-siècle des oiseaux marins de la côte de Goulien. Il illustre avec précision numérique et géographique les incessants et profonds changements survenus au sein de leurs populations. Une chronique qui parfois ravive cette frustration née de la quasi-impossibilité pour les gestionnaires d'aller en ces lieux au delà de la simple surveillance des colonies et de la conduite des recensements annuels. Que faire en effet quand la jeune mouette tridactyle née à *an aoteriou* gagne en quelques semaines les rivages du Groenland pour s'exposer à des dangers lointains? Comment était-il possible de s'opposer au quotidien aux effets dévastateurs de la pollution pétrolière, tout comme aujourd'hui aux conséquences de l'effondrement des ressources aliéuthiques? Lorsqu'en quelques jours les poussins de fulmars meurent à *Porz 'n halenn* faute de nourriture, il ne reste plus qu'à révéler les faits et témoigner des dérèglements en cours. Un rôle majeur que la réserve doit tenir avec constance en contribuant à ces suivis à long terme des populations que tous les biologistes appellent de leurs vœux.

Espace non hermétique. Pour le pire comme pour le meilleur! Celui dont traite le second article consacré au retour Du prédateur, le faucon pèlerin! Un de ces événements que le naturaliste convaincu ne peut qu'apprécier en sachant déjouer les fausses interprétations. Car si ces faucons pèlerins ajoutent en effet depuis peu une pression nouvelle sur les colonies d'oiseaux marins de Bretagne, leur retour constitue d'abord un incontestable succès pour les protecteurs de la nature. Localement, le couple pionnier du cap Sizun a aussi manifesté par le choix de son point de cantonnement que la focalisation de l'association sur ce trait de côte était justifiée (potentialités écologiques intactes) et que certains choix de gestion y étaient fondés (maintien de zones à l'abri d'une fréquentation piétonne trop intense).⁽³⁾

Milieu ouvert, école ouverte également. De la petite, la primaire en classe de découverte, à la grande, l'université. Ainsi, le troisième article, outre le fait de se pencher sur la biologie de reproduction du fulmar boréal, met en lumière un des fonctions du site protégé. Constituer un véritable laboratoire de terrain où, bon an mal an, 3 ou 4 étudiants d'horizons et de centres d'intérêt divers sont conviés. Et lorsqu'au travers de ces stages la connaissance progresse, on ne peut que mesurer à quel point cette mission assurée largement par les réserves naturelles est insuffisamment considérée.

Puisque de reconnaissance il est question, il convient de rappeler ici le soutien historique et constant du Conseil général du Finistère à l'égard du site ⁽⁴⁾. Fort de nouvelles compétences, le Conseil régional de Bretagne s'est également engagé à nos côtés depuis quelques années. Plusieurs articles qui composent ces deux numéros restituent d'ailleurs les résultats d'un ensemble d'actions menées dans la cadre de deux Contrats Nature. Bretagne Vivante peut ainsi poursuivre son action sur les plans conservatoire, scientifique et éducatif.

Le second fascicule mettra plus particulièrement l'accent sur des opérations de gestion d'espèces et d'habitats au sein de la « réserve ». Enfin, disons de l'espace protégé! Car ce n'est pas le moindre des paradoxes, ce site,

si souvent considéré comme l'un des jalons essentiels de l'histoire de la protection de la nature en France, échappe encore à tout statut véritable de réserve! Pour comprendre cette anomalie, l'histoire naturaliste des falaises, de ses *roz* et de ses *méné* mériterait d'être complétée par celle plus épineuse de son intégration capiste ⁽⁵⁾. Mais en dépit de vicissitudes historiques qui trahissent des temps d'incompréhension et de fronde, la tendance est à une météo plus clémente. Au réchauffement climatique qui s'amorce s'ajoute celui, plus réconfortant, des relations avec les acteurs locaux, la commune de Goulien et la communauté de communes du cap Sizun ⁽⁶⁾.

Puissent ces numéros de *Penn ar Bed* contribuer à renforcer aux yeux de tous l'idée que les savoirs accumulés dans les falaises de Goulien sauront être utiles pour le futur du patrimoine naturel capiste.

Alain THOMAS
Conservateur

- 1 L'archipel des Sept-Iles (Côtes d'Armor) fut la première réserve créée en Bretagne à l'initiative de la LPO en 1912.
- 2 Ancien président de la SEPNE, enseignant-chercheur à l'UBO, expert international sur la dynamique de population des oiseaux marins
- 3 Après moult péripéties, obtention du recul de la SPPL (Servitude de passage piétonne du littoral) dans certains secteurs de la réserve
- 4 Le département du Finistère est propriétaire des trois quarts de l'espace protégé au titre des Espaces Naturels Sensibles. Le Conseil général apporte un soutien financier annuel au fonctionnement du site.
- 5 Echec du classement du site au titre des réserves naturelles nationales en 1981 du fait d'une vive opposition de la commune de Goulien
- 6 A la demande de la commune de Goulien, l'équipe de la réserve participe au projet muséographique de la Maison du Vent entre 2000 et 2002. La Communauté de communes du cap Sizun apporte des soutiens financiers ponctuels aux actions éducatives de la réserve en direction des enfants capistes (club nature).